



# Non-recours aux droits sociaux : de quoi parle-t-on ?

Les droits sociaux sont généralement pensés comme bénéfiques pour les destinataires et dans cette perspective il n'y a aucune raison pour que les publics potentiels les refusent. Pourtant la recherche en sciences sociales a montré l'existence d'une non-demande. Que peut-on en dire ?

Texte : Frédérique Leresche, PhD, collaboratrice scientifique, Haute école de travail social Fribourg

Le non-recours est une catégorie d'analyse construite par la recherche en sciences sociales pour rendre compte que certaines personnes ne perçoivent pas une partie des prestations à laquelle elles ont droit. Différents types de non-recours ont été identifiés, par exemple la non-connaissance ou la non-réception mais aussi plusieurs formes, par exemple le non-recours partiel ou complet, temporaire ou permanent. Ces nuances permettent d'affiner la compréhension du phéno-

mène et de mieux cibler les réponses politiques à donner. Dans le cadre d'une recherche doctorale (Leresche, 2022), je me suis intéressée plus spécifiquement à la non-demande : à savoir le fait que des personnes renoncent, refusent ou n'activent pas une partie de leurs droits alors qu'elles savent où et comment les obtenir.

## Ce que la non-demande fait à la recherche

La non-demande est un sujet délicat parce que le fait que les droits ne soient pas toujours utilisés par les individus peut s'analyser dans des perspectives différentes, qui amènent chacune à des réponses spécifiques. Une lecture utilitariste tendrait à remettre en question la légitimité de l'existence de certaines prestations si elles ne sont pas toujours utilisées. Une lecture en termes d'efficacité viserait à comprendre l'implémentation d'une politique sociale. Ou encore, une lecture compréhensive chercherait à comprendre comment s'articule la relation entre les individus et leurs droits, par exemple pour mieux comprendre les obstacles à leur utilisation.

La perspective que j'ai choisie dans cette recherche doctorale est compréhensive. Elle vise à rendre compte, dans une approche relationnelle, de l'utilisation des droits par leur public en partant du postulat que les personnes ont de bonnes raisons, pour elles, d'y renoncer.

Peu d'études ont porté sur la dimension volontaire du non-recours. Cela est probablement dû au fait que les droits sociaux sont pensés comme nécessairement bons pour leurs destinataires, ce qui rend le refus des droits difficile à concevoir. Mais la non-demande est aussi difficile à entendre car elle est portée par des personnes en situation de subalternité, c'est-à-dire des personnes qui se trouvent dans l'impossibilité de pouvoir contrôler le travail, la production ou le capital (Sarker, 2015). En effet, les personnes concernées par les droits n'ont en général pas participé à leur élaboration et à leur mise en œuvre. Il faut alors mettre en place une méthodologie de



recherche qui permette l'accès à des discours invisibilisés (Smith, 2021).

En s'intéressant aux points de vue des gens, à leur subjectivité, cette recherche montre que la non-demande n'est pas seulement, ou pas toujours, la conséquence d'un stigma ou d'un manque d'information, mais que les individus sont portés par des systèmes de valeurs et de normes qui leur permettent d'agir dans le monde, y compris dans des formes de protestation ordinaires et silencieuses. J'identifie alors trois registres de la critique.

### Trois registres de critiques

D'abord, une critique de l'Etat au guichet qui porte sur les conditions de maintien dans une prestation, en particulier les devoirs qui placent les individus dans une relation de subordination à l'Etat et dans laquelle ils ne peuvent pas réaliser leur volonté d'émancipation.

Les personnes interrogées insistent sur le fait que l'accès au marché du travail est inégalement distribué ou que les conditions spécifiques d'existence, en particulier les activités de soins (pour les enfants ou un-e proche), sont très peu prises en compte dans les négociations d'accès et de maintien dans la prestation. Ensuite, une critique du pouvoir de l'Etat, qui rend compte de la volonté pour une partie des personnes rencontrées de rester en dessous du radar de l'Etat. En d'autres termes, de se rendre invisibles en ne participant pas au système redistributif. Cette volonté est portée par la croyance que l'Etat détient le pouvoir de contrôler les gens, dans leur vie quotidienne et leurs choix respectifs. Finalement, une critique capitaliste qui porte spécifiquement sur l'idée que les droits sont un moyen de remarchandiser les individus. Dans ce cas, les personnes remettent en question le sens de l'Etat social au regard des notions de solidarité et d'émancipation.

### Ce que la non-demande fait au travail social

La non-demande a aussi des effets sur le travail social. En effet, l'action sociale est pensée comme une série de solutions à des problèmes, solutions qui sont instituées dans des politiques sociales. Mais ces politiques sont aussi mises en œuvre au sein de relations sociales, elles ont donc des effets sur les individus. L'analyse peut alors se faire, non pas en fonction de ce que les politiques sociales cherchent à faire (réduire les risques, lutter contre la pauvreté, etc.) mais plutôt dans ce qu'elles produisent ou reproduisent comme normes, au sein de relations hiérarchiques.

Dans cette perspective, le non-recours permet de questionner en quoi les réponses données à des problèmes ne sont pas toujours satisfaisantes. Cela a des incidences sur la pratique du travail social. Comment réagir lorsqu'une personne renonce ou refuse un droit? Comment accompagner des personnes pour qui les droits sont dangereux, par exemple les personnes avec un statut de séjour précaire? Comment encourager l'activation de droits dont on sait d'avance qu'ils ne sont pas forcément la solution?

### Pour conclure

Etudier le non-recours ne peut se faire à mon sens qu'en prenant sérieusement en compte ce que la non-demande questionne. Car à ce jour les politiques de lutte contre le non-recours portent plus spécifiquement sur le manque d'accès à l'information ou sur l'efficacité de tel ou tel dispositif, et moins sur ce que les droits font aux individus et donc à leur manière d'y réagir. Une solution serait alors de se défaire de l'idée que les droits sont soit bons soit mauvais, mais plutôt de les considérer au sein de relations sociales pour rétablir les capacités agentives et les points de vue des personnes concernées dans l'élaboration des politiques publiques. •

### Littérature

- Leresche, F. (2022). La non-demande aux droits et services de l'Etat social: Une ethnographie de pratiques contestataires subalternes. Université de Genève, archive ouverte.
- Sarker, S. (2015). Subalternity In and Out of Time, In and Out of History. In D. Krepes (Ed.), Gramsci and Foucault: A Reassessment (p. 91-110). Ashgate.
- Smith, L. T. (2021). Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples (First published in Great Britain 2021, Third edition). Zed.
- Warin, P. (2010). Le non-recours: Définition et typologies. Odenore, document de travail.

## Les types de non-recours

Plusieurs types de non-recours ont été identifiés dans la littérature scientifique. On peut en retenir principalement quatre (Warin, 2010):

- La non connaissance: lorsque l'offre n'est pas connue.
- La non réception: lorsqu'elle est connue, demandée mais pas obtenue.
- La non proposition: lorsque l'offre n'est pas activée par les agents de l'Etat, que le ou la potentielle bénéficiaire connaisse l'offre ou pas.
- La non demande: quand elle est connue mais pas demandée.